

DÉPARTEMENT

HERAULT

# EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

**NOUVEAUX MEMBRES**

Affiliés > h Comité En exercice syndical	qui ont pris part A la Délibération
--	---

37	37	20
----	----	----

17 DEC. 2007

Séance du 05 décembre 2007

**Date de la convocation**

26/11/07

L'an deux mille sept

Et le cinq décembre

**Date d'affichage**

26/11/07

à dix sept heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

**Objet de la Délibération**

Présents : MM

N° 2007-12-09  
Opération collective de  
modernisation

J.ARCAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb-Taurou), JN.BADENAS (Conseil Général), M.BOUBIS (CdC Lirou-Canal), F.BARSSE (Bédarieux), F.BOUTES (Conseil Général), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), D.CALMETTE (CdC Orb-Jaur), A.CLAVERIA (Bédarieux), MA.EDO (CdC Monts d'Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), M.GIL (CdC Orb-Taurou), C.GINESTE (CdC Avène-Orb-Gravezon), B.GRASSET (CdC Saint-Chinian), J.HUC (CdC Coteaux-Chateaux), M.OLMOS (CdC Minervois), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), M.VIGUIER (CdC Lirou-Canal).

SOUS PREFECTURE  
REÇU LE  
14 DEC. 2007  
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 10/12/07

et publication ou notification

du 10/12/07

## Objet : Opération collective de modernisation

Le Pays compte 1.041 entreprises immatriculées aux registres du commerce et des sociétés et 1.169 entreprises relevant de l'artisanat. Le commerce et l'artisanat représentent 59 % des unités économiques du territoire, dont 58 % n'emploient pas de personnel et 44 % ont moins de 5 ans d'existence. C'est donc un vivier à organiser à mobiliser et à accompagner vers un développement durable de qualité.

Il est proposé, suite aux contacts développés avec la Délégation Régionale au Commerce et à l'Artisanat, de mettre en place une Opération Collective de Modernisation (ex opération ORAC-Charmes) financée par le FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce), cette opération se décomposant comme suit :

- Créer une cellule économique
- Organiser les rencontres économiques + club des entrepreneurs
- Elaborer un guide des acteurs économiques et participer à des événementiels
- Organiser la reprise des entreprises
- Recenser l'offre des locaux vacants diffus et mettre en place une base de données
- Travailler l'identité commerciale des TPE
- Susciter la mise en place d'outils de communication adaptés aux TPE.
- Réaliser l'étude de faisabilité de l'opération collective de modernisation
- Soutenir la modernisation des outils de production et des locaux
- Améliorer la rénovation des vitrines
- Animer les commerces de bourg centre
- Structurer les marchés "de plein vent", améliorer l'offre en saison touristique
- Créer un poste d'animateur d'Opération Collective de Modernisation.

Le plan de financement prévoit un coût global de 986.300 €, en fonctionnement et en investissements, pour lequel nous sollicitons la participation financière de :

- du FISAC, pour 187.900 €,
- du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, pour 147.120 €,
- du Conseil Général de l'Hérault, pour 147.120 €

les bénéficiaires finaux de l'opération intervenant à hauteur de 466.500 €, l'autofinancement étant de 37.660 €.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la conduite par le Pays des opérations décrites ci-dessus, sur les demandes de subventions telles que pré-citées, et de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la conduite par le Pays des opérations décrites ci-dessus, sur les demandes de subventions telles que pré-citées, et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 05 décembre 2007

Le Président  
Francis BOUTES

